

PAIN BÉNIT (RITE)

Deux rites. Le premier commun et usuel, le second plus exceptionnel, réservé au repas communautaire en maison cathare.

Rite usuel :

Le plus ancien chrétien ou chrétienne autour de la table, autrement dit le consacrant, prend un manuterge blanc et le suspend par une pointe posée sur son épaule, devant soi, contre sa poitrine. Il prend ensuite le pain et le dépose dans le manuterge, en serrant le pain contre sa poitrine. Alors, chacun se recueille, et le consacrant prononce à mi-voix un Notre Père. Les autres chrétiens ou croyants admis à l'oraison l'accompagnent à voix basse. Ensuite, le consacrant chuchote la « secrète » qui lui est propre, c'est-à-dire une prière de bénédiction consécrationnaire. Ensuite le pain est partagé avec un couteau indemne de violence et de sang, et chaque tranche découpée est distribuée au fur et à mesure à chaque convive, par ordre d'ancienneté dans la foi. Et quand la tranche de pain est présentée à la personne dédiée, celle-ci demande la bénédiction et le pardon du consacrant : « Béni-moi, pardonne-moi », mains jointes et tête inclinée. Le consacrant répond « Sois béni et pardonné ». Une fois toutes les tranches distribuées, le pain est reposé sur la table dans son manuterge. Ce pain ne doit pas être mélangé par la suite avec un pain non béni. Il doit rester dans le manuterge et doit être entièrement consommé, quitte au repas suivant. Ensuite, chacun s'assied et avant de commencer de manger, chacun dit pour soi, mais collectivement, « Béni-nous, pardonne-nous » tête inclinée et mains jointes. Le consacrant répond de même : « Soyez béni et pardonné ».

Rite exceptionnel :

Le consacrant fait comme précédemment pour le manuterge et pour le pain. Une fois le pain mis dans le manuterge et tenu serré contre la poitrine. Le consacrant dit à l'adresse du Père Saint : « Béni-nous, pardonne-nous ». Les chrétiens et les chrétiennes ainsi que les croyants admis à l'oraison répondent « Que le Père, le Fils et l'Esprit-Saint nous pardonnent et nous délivrent de toutes nos fautes ». Après quoi le consacrant dit à mi-voix le Notre Père suivi de la « secrète ». Reposant le pain sur la table, le consacrant dit « Adorons, le Père, le Fils et le Saint Esprit ». Alors chacun s'incline contre ses mains posées croisées sur la table ou le dossier de chaise. Et après s'être redressé, chacun dit « En esprit et en vérité ». Le consacrant dit ensuite « Que la grâce de notre Seigneur soit toujours avec nous tous » et à l'adresse du Père Saint, il redemande « Béni-nous, pardonne-nous ». Les chrétiens et les chrétiennes ainsi que les croyants admis à l'oraison répondent « Que le Père, le Fils et l'Esprit-Saint nous pardonnent et nous délivrent de toutes nos fautes ». Après l'amen collectif, chacun peut s'asseoir et commencer à manger.

PAIN BÉNIT (COMMENTAIRE)

Fidèles au christianisme des origines, les cathares médiévaux ne célébraient ni culte ni messe. Leur christianisme était un mode de vie, et il était ponctuellement marqué par des actes sacrés dans leur vie quotidienne. Le Pain béni en était un.

Le Pain béni était un rite tout simple. Il se faisait à table avant chaque repas. Le chrétien le plus ancien dans la foi prenait son manuterge de lin blanc et le plaçait contre sa poitrine en le faisant tenir par une pointe posée sur son épaule. Ensuite, il prenait le pain qui avait été disposé sur la table, le plaçait dans le manuterge et le tenait ainsi contre sa poitrine. Ensuite, il disait un Notre Père à mi-voix que tous les chrétiens présents autour de la table accompagnaient à voix basse. Cela fait, il bénissait le pain en murmurant « la secrète », une prière de bénédiction consécrationnaire propre à chaque chrétien ou chrétienne. Après, il le distribuait par ordre d'ancienneté dans la foi à chaque convive admis autour de la table. Nous sommes ici aux antipodes de l'eucharistie que l'Église catholique célébrait alors en grande pompe sur les autels des églises.

Pour apprécier toute la différence entre le Pain béni cathare et l'eucharistie catholique, il faut revenir aux sources évangéliques sur la « Cène », littéralement le repas du soir en grec, que Jésus avait célébrée avec ses disciples juste avant son arrestation et sa mise à mort. Ensuite, voir comment cette « sainte Cène » fut pratiquée et interprétée par les premiers chrétiens au temps de l'apôtre Paul. Pour terminer enfin par la description du rite tel que les cathares le pratiquaient et comment nous nous proposons de le remettre en pratique.

LA CÈNE CÉLÉBRÉE PAR JÉSUS

Si on en croit les récits des trois évangiles synoptiques, Jésus célébra la Cène avec ses disciples, le jour de la Pâque. Les récits nous disent que c'est précisément à ce moment-là que Judas prit subitement la décision de trahir Jésus. Les textes disent aussi qu'après le repas, Jésus et ses disciples se rendirent au mont des oliviers et que c'est là qu'il fut arrêté par des gens d'armes du sanhédrin guidés par Judas. Jésus fut crucifié dès le lendemain.

Quant au contenu de cette Cène, les textes disent que Jésus se mit à table, prit du pain, et après avoir dit la bénédiction, le rompit et le donna à manger à ses disciples en disant « *ceci est mon corps livré pour vous* ». Les textes disent aussi que Jésus prit de même une coupe de vin et la donna à boire à ses disciples en disant « *ceci est mon sang, le sang de l'Alliance [...] pour le pardon des péchés* ».

Disons tout de suite, que nous avons affaire ici à des textes remaniés par Ignace d'Antioche, vers la fin du Ier siècle. C'est lui qui a infléchi les textes de la Cène dans un sens sacrificiel, et c'est ce remaniement qui a servi de support à l'invention de l'eucharistie¹. Les paroles que Jésus est sensé avoir prononcées – « *ceci est mon corps* », « *ceci est mon sang* » – sont en réalité l'exégèse d'Ignace d'Antioche, sa glose, qu'il a placée dans la bouche même de Jésus. On comprend parfaitement sa logique : Le jour de la Pâque, c'est le jour où l'agneau doit être sacrifié, et Ignace d'Antioche a compris que Jésus remplaçait précisément cet agneau expiatoire de Pâque qu'il faut sacrifier et consommer, et dont le sang est sensé pardonner les péchés. La pieuse interpolation a suivi. Mais c'est avoir bien pris à rebours le sens de la Cène accomplie par Jésus.

La Pâque marque dans l'imaginaire et la croyance juive le point de départ, au sens propre, de leur peuple. C'est ce repas qui est sensé avoir précédé la sortie de l'Égypte, et c'est en refaisant ce repas que les juifs commémorent leur sortie d'Égypte. La Pâque symbolise et marque le passage d'un statut à un autre, de l'esclavage sous les Égyptiens, à la liberté. La Pâque inaugure un cheminement nouveau qui crée une rupture avec la vie passée en Égypte. Il fonde par là-même la constitution du peuple juif. D'ailleurs, le mot pâque en hébreux, *pessah*, signifie précisément « passage ». Or, nous pensons que ce sont ces sens de la Pâque que Jésus a utilisés lors de cette Pâque, aussi spéciale que mémorable, qu'il a célébrée avec ses disciples peu avant son arrestation et sa mise à mort. Il n'a pas institué l'eucharistie comme le prétend le catholicisme. L'eucharistie est une invention de la fin du premier siècle, qui a cherché à perpétuer les rites sacrificiels que la destruction du temple, en 70, avait interrompus. En effet, l'eucharistie est sensée être le sacrifice renouvelé du Christ, « *l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde* » (Jean 1 : 29), et ce sacrifice est opéré par un prêtre, au sens propre un sacrificateur, sur l'autel, la table à sacrifice, rappelons-le. L'eucharistie est sensée être également l'opération aussi magique que mystérieuse qui transsubstantierait une simple hostie en vrai corps et sang du Christ. Et ce serait cette chair et ce sang du Christ, non pas symboliques mais réels, que les prêtres donneraient à manger à leurs fidèles et que ces derniers consommeraient en grande dévotion. L'idée « *d'Agneau de Dieu* » d'Ignace d'Antioche eut ainsi un curieux débouché. Un rite sacrificiel de type anthropophage ou cannibale qui ne choque curieusement personne. Et ce, de toute évidence, parce qu'il ne s'agit pas en réalité de chairs sanguinolentes. Il y a dichotomie entre la croyance et la réalité, et tout le monde s'en accommode apparemment très bien.

Selon notre interprétation, Jésus a signifié, lors de cette Pâque aussi spéciale que mémorable, la fondation d'un nouveau peuple de Dieu. Il a signifié ainsi le passage de l'esclavage à la Loi, à la liberté que donne la dilection, l'Esprit-Saint du « Père », connu et révélé par Jésus seul selon l'évangile johannique (Cf. Jn. 15 : 21). Nous avons vu en effet que le mot pâque, *pessah* en hébreux, signifie précisément « passage ». Et c'est sans doute en toute conscience que Jésus a consommé et institué la rupture avec la Loi mosaïque lors de cette Pâque. Il a clairement signifié ainsi l'introduction d'une nouvelle voie qui inaugure un temps nouveau : celui de la dilection. Il a aboli l'ancien temps et l'ancienne voie mosaïque fondés sur la crainte, la culpabilité et le jugement.

Nous pensons aussi que c'est précisément la raison pour laquelle Judas prit subitement la décision de « trahir » son « maître ». Il a compris que Jésus inaugurerait avec cette Pâque bien particulière l'ère messianique, et il a voulu provoquer le destin, en forçant Jésus à se confronter aux autorités religieuses de Jérusalem afin que ces dernières le reconnaissent enfin comme le messie annoncé. Judas n'a pas « trahi » Jésus pour quelques piécettes. On comprend dès lors sa terrible déception quand au lieu d'être reconnu, son « messie » fut condamné pour blasphème et mis à mort. Prit de remord Judas se serait pendu selon l'évangile de Matthieu², mais pour les Actes³, on comprend que la « Providence » l'aurait châtié en provoquant une mort accidentelle

1. Voir à ce sujet André Sauge, Actes et paroles authentiques de Jésus de Nazareth, et les trois tomes Jésus de Nazareth contre Jésus-Christ, édités chez Publibook.

2. Cf. Matthieu 27 : 5.

3. Cf. Actes 1:15 – 18.

particulièrement infâme. Mais nous sommes ici dans un processus de diabolisation de Judas, que *l'évangile de Judas*, découvert et traduit récemment, vient heureusement quelque peu contrebalancer.

Il n'est pas inintéressant non plus de relever que Judas, celui qui a « trahi » Jésus, porte le nom du royaume de David, Juda, dénommé Judée par les Romains. À travers Judas, c'est tout le judaïsme qui s'exprime dans ce récit de cette Pâque qui abolit la Loi mosaïque et instaure une voie nouvelle. La prescription mosaïque est claire : « *S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un songeur qui t'annonce un signe ou un prodige, et qu'il y ait accomplissement du signe ou du prodige dont il t'a parlé en disant : Allons après d'autres dieux, – des dieux que tu ne connais point – et servons-les ! tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète ou de ce songeur, [...] Ce prophète ou ce songeur sera puni de mort, car il a parlé de révolte contre l'Éternel, votre Dieu [...] il a voulu te détourner de la voie dans laquelle l'Éternel, ton Dieu, t'a ordonné de marcher. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi* » (Dt. 13 : 1 – 5).

Le signe qu'a donné Jésus avec cette Pâque, aussi spéciale que mémorable, est bien l'instauration d'une voie nouvelle, qui détourne de la voie ordonnée par « l'Éternel ». Jésus a poussé ainsi à la « révolte contre l'Éternel ». C'est bien ce dont on accuse Jésus devant le sanhédrin : « *Il soulève le peuple, en enseignant par toute la Judée, depuis la Galilée, où il a commencé, jusqu'ici* » (Luc 23 : 5).

Par ailleurs, l'accusation de blasphème est parfaitement fondée. Il ne s'agit pas du tout d'une fausse accusation, comme on a cherché à le faire accroire dans les évangiles. Jésus a commis le plus grand des blasphèmes en révoquant la Loi de « l'Éternel » ainsi que toutes ses prescriptions sur les sacrifices et le sabbat par exemple. Il s'est placé au-dessus de « l'Éternel » et de son prophète Moïse. Il n'est donc pas étonnant, toujours si on s'en tient aux textes évangéliques, que Jésus ait su pertinemment ce qui l'attendait quand il célébra cette Pâque, aussi spéciale que mémorable, avec ses disciples. Il sait qu'il va lui arriver quelque chose, qu'il va « souffrir » comme le disent les évangiles. Il sait que ce qu'il instaure va être dénoncé et que ce ne sera pas toléré. Nous l'avons vu, la Cène est précisément liée à l'arrestation de Jésus et à sa comparution devant le sanhédrin, le plus haut tribunal juif.

Nous pouvons constater que, paradoxalement, ce sont les juifs qui ont le mieux compris le message de Jésus, et non les judéo-chrétiens. Ces derniers ont accusé à tort les autorités juives de perfidie et d'aveuglement. En fait, les autorités juives furent parfaitement clairvoyantes et loyales. Elles jugèrent Jésus à bon droit selon leur Loi. Ce sont les judéo-chrétiens qui n'ont pas compris grand chose en réalité. Ils ont inscrit l'enseignement de Jésus dans la continuité de la *Torah* ! Ils ont renversé le renversement opéré par Jésus !

Quoi qu'il en soit, tout lecteur antique pouvait parfaitement comprendre le sens de ce récit de la Cène. Dans le monde gréco-romain, l'oblation d'un pain soufflé et une libation de vin était l'usage qui consacrait, par exemple, un nouvel accord ou une alliance. Ainsi, on ne pouvait pas passer à côté du sens premier de la Cène. Elle consacrait justement une alliance nouvelle qui révoquait donc la précédente. Elle est bien là la signification de la Cène des évangiles. C'est bien ainsi, selon nos déductions, que les premiers chrétiens ont interprété cette Pâque si spéciale et mémorable célébrée par Jésus. Pour eux, la Pâque que Jésus avait célébrée n'était plus la Pâque, mais la Cène. Un rite nouveau où le pain remplace l'agneau pascal. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le mot agneau n'apparaît nullement dans le récit de cette Pâque, si spéciale et mémorable, que Jésus avait mangé avec ses disciples. Le culte sacrificiel est aboli, l'alimentation carnée aussi. D'ailleurs, dans les évangiles, Jésus ne mange que du poisson, jamais de la viande. Prétendre alors que la Cène instituée par le Christ revient à renouveler un sacrifice et à dévorer de la chair et du sang, c'est faire sienne la mystification des judéo-chrétiens nostalgiques des sacrifices du Temple, opérée peu après la destruction du Temple en 70.

A contrario des thèses eucharistiques, il est évident, si on se rapporte à l'évangile de Jean, que Jésus est assimilé à un « *pain vivant descendu du ciel* » (Jn. 6 : 51). Le sens est clair. Le corps du Christ c'est son enseignement, puisqu'il est précisément ce verbe fait « chair » dont il est question dans le prologue. Et le corps du Christ, sa « chair » si on préfère, c'est ce verbe qui est ce « *pain descendu du ciel* ». Or, ce qui descend du ciel n'a rien de commun avec ce qui est terrestre et humain. Par conséquent, la nature véritable du Christ et de son enseignement sont divines et spirituelles. Le Christ et son enseignement c'est tout un, c'est l'Évangile.

La Cène mémorable de cette Pâque si spéciale, célébrée par Jésus et reprise par ses disciples, a remplacé la Pâque juive fondée sur le meurtre, le sacrifice d'une victime expiatoire : l'agneau pascal. La Cène, avant l'infléchissement eucharistique, reposait sur la fraction et le partage du pain, consommé en mémoire du Christ. C'est-à-dire, en mémoire de son enseignement pour que l'on y reste fidèle, pour qu'on ne l'oublie pas. C'est cette nourriture-là qui est invitée à être mangée. C'est l'Évangile, la parole de Dieu révélée et personnifiée par le Christ, et plus celle de Moïse, qu'il fallait se nourrir désormais. Le sens premier de la Cène est celui-là. La Cène n'a rien à voir avec l'eucharistie, en tant que perpétuation des sacrifices mosaïques, à travers la répétition du « sacrifice » de l'Agneau de Dieu sur la croix. Où a-t-on vu d'ailleurs que les sacrifices seraient comparables

au mode d'exécution de la croix réservé aux pires malfaiteurs ?

La Cène n'est pas non plus la transsubstantiation de l'hostie en corps et sang du Christ. Voilà pourquoi, précisément, l'évangile de Jean ne rapporte pas cette Cène des synoptiques manipulée par Ignace d'Antioche. L'évangile de Jean a été écrit en effet après les interpolations d'Ignace d'Antioche. L'évangile de Jean signifie ainsi sa complète désapprobation. Il ne rapporte pas cette Cène manipulée et interpolée que de plus en plus de personnes célébraient dans ce sens-là, à la fin du premier siècle. Mais ce n'est guère étonnant, la pensée sacrificielle était la conception la plus partagée, aussi bien par les juifs que par les païens. Ce sens sacrificiel allait dans le sens communément admis et reçu. Tout le monde sacrifiait à ses dieux. Ignace d'Antioche n'a fait que mettre en conformité les textes évangéliques de la Cène avec cette conception sacrificielle. Par conséquent, il n'a rien saisi du christianisme, mais c'est son « christianisme » qui va s'imposer. Un « christianisme » qui ne change fondamentalement rien. Il ne fait que perpétuer sous une forme nouvelle une vieille conception. Avec lui le concept sacrificiel fut préservé et sacralisé au plus haut degré.

Non, la Cène mémorable de cette Pâque si spéciale que Jésus avait célébrée avec ses disciples renvoie au symbolisme de la Pâque juive, en tant que passage ou changement. La Pâque, *Pessah* en hébreux, comme nous l'avons vu, signifie « passage ». La Pâque, marque un changement radical, le passage de l'esclavage à la liberté. Un rite qui précède le nouveau départ d'un peuple et le commémore de génération en génération. C'est bien cette esprit de la Pâque que Jésus a repris à son compte pour marquer la rupture radicale que son enseignement entraînait avec la Loi mosaïque. La Cène inaugurait un nouveau départ et établissait une nouvelle alliance fondée sur l'universalité de la grâce et de la dilection de Dieu et la justice entre les hommes. Par conséquent, une alliance non contractuelle, sans contrainte et obligation, et une justice qui n'est pas selon la Loi. Cette justice là n'entraîne ni séparation, ni condamnation. C'est la justice qu'opère la dilection entre les hommes et la dilection ne juge pas, elle aime Elle instaure au contraire une communauté fraternelle et de partage, où chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Le pain donné en partage par Jésus à ses disciples renvoie aussi à la mise en commun du pain de la nouvelle communauté que Jésus a fondée pendant cette Pâque et que ses disciples ont dénommée Église.

LA CÈNE SELON L'ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS

Dans le chapitre 11 de la première épître aux Corinthiens, attribuée à l'apôtre Paul, se trouve l'unique témoignage de la Cène en dehors des évangiles synoptiques. Elle est appelée « *le repas du seigneur* » (I Co. 11 : 20). Ce texte nous permet de constater qu'à l'époque de Paul, disons les années 50, le rite eucharistique n'existait pas encore. Il n'existait que « *le repas du seigneur* », un simple repas pris en commun. Et pour cause, Jésus n'a pas institué un rite eucharistique lors de cette Pâque, aussi spéciale que mémorable, qui précéda son arrestation et sa mise à mort. Nous l'avons vu, le rite eucharistique fut inventé de toute pièce par des nostalgiques du culte sacrificiel mosaïque, après la destruction du Temple en 70. À un moment donc où les sacrifices ne pouvaient plus être perpétrés puisqu'il n'y avait plus de Temple. Ces nostalgiques du culte mosaïque ont alors interpolé la lettre de l'apôtre Paul aux Corinthiens, « *pour revêtir le rite eucharistique de l'autorité du seul disciple de la première génération dont ils détenaient des « lettres* »⁴. Il s'agit d'une interpolation qui a précédé de peu la rédaction des évangiles synoptiques. Son sens n'est pas tout à fait le même que celui qui est exprimé dans les évangiles synoptiques.

Dans ce passage de la lettre aux Corinthiens, Paul écrit que l'Église de Corinthe, littéralement l'Assemblée de Corinthe, la communauté chrétienne de Corinthe, était tiraillée par des dissensions internes. Et Paul dit aux Corinthiens : « *Vous assembler ainsi n'est pas manger le repas du seigneur* » (I Co. 11 : 20). Paul leur dit aussi que cela ne les rendait pas « *meilleurs, mais pires* » (I Co. 11 : 17).

Ce simple avant propos nous fait comprendre, d'une part qu'à l'époque de Paul « *le repas du seigneur* », la Cène, était étroitement liée à l'unité de cœur et d'esprit, et d'autre part que l'on s'assemblait précisément pour manger le « *repas du seigneur* ». Il n'est nullement question ici, ni de la célébration pascale juive, la Pâque, qui se faisait une fois dans l'année, ni du rite eucharistique qui n'avait pas encore été inventé, mais bien de la Cène, « *le repas du seigneur* », qui visiblement constituait et fondait au quotidien les premières communautés chrétiennes, les Églises. Ces Églises qui n'étaient pas encore l'Église au sens catholique, c'est-à-dire cette institution à prétention universelle (*catholica* en latin) dotée d'une hiérarchie aux ordres d'un pape. Ces premières Églises étaient au contraire les simples communautés des disciples du Christ d'une localité déterminée. De disciples qui commencèrent à prendre le nom de « *chrestiens* » et non de « *christiens* ». La

⁴. Analyse d'André Sauge qu'il nous a aimablement communiqué.

différence est importante, parce que le mot n'est pas construit sur la racine « *christos* » (christ en grec) comme on le croit communément, mais sur la racine de « *chrestos* » qui veut dire bon. Autrement dit, les « *chrestianoï* », les chrétiens donc, sont des « bons hommes ». Ils ne sont donc pas les disciples d'un messie juif, *christ* en grec, c'est-à-dire des partisans de la restauration d'Israël, autrement dit des « royalistes »⁵.

Dans sa lettre, Paul reproche aux « chrétiens » de l'Église de Corinthe que, lors du « *repas du seigneur* », « *chacun apporte son propre repas et l'un à faim et l'autre est ivre* » (I Co. 11 : 21). Nous voyons bien encore ici, qu'il ne s'agit nullement de l'eucharistie catholique, une cérémonie sacrificielle opérée par un prêtre, sensée avoir été instituée par Jésus lui-même ! Il n'y pas plus de prêtre que de cérémonie sacrificielle dans cette agape où chacun apporte de quoi manger. Il s'agit d'un simple repas pris en commun, car c'est cela même qui constituait alors « *le repas du seigneur* », la Cène. Le reproche que fait ici Paul aux Corinthiens c'est de ne pas former une véritable Église, c'est-à-dire une communauté de vie fondée sur le partage : « *chacun apporte son propre repas et l'un à faim et l'autre est ivre* ». Le pain qui est mangé n'est plus le pain de la fraction. Il n'est pas partagé. Il n'y a précisément pas de partage chez les Corinthiens. Les plus aisés vont même jusqu'à manger et boire en excès juste à côté des plus pauvres de la communauté qui, eux, n'ont pas grand chose à se mettre sous la dent ! Nous sommes ici loin de l'instauration du « *règne de Dieu* », la descente de l'Esprit-Saint proclamée par Jésus, dont le partage du pain est précisément l'expression. Ce comportement des Corinthiens était la négation même du christianisme et de l'Église, et c'est à bon droit que Paul considérait que cela ne rendait pas les Corinthiens « *meilleurs, mais pires* ». L'égoïsme n'améliore pas. Il est à l'opposé du charisme chrétien par excellence, la dilection. Le partage est la condition *sine qua non* de l'état chrétien.

Nous pouvons donc tenir pour certain que les Corinthiens s'assemblaient pour manger « *le repas du seigneur* », et non pour célébrer un office eucharistique. Accessoirement, pour pouvons aussi déduire que ce repas avait lieu le soir, et non dans la journée. La cène était précisément le repas du soir, le dîner ou souper. Le seul véritable repas de la journée qui jouait par conséquent un rôle social considérable dans la société antique. C'était le moment privilégié pour se retrouver entre amis et passer la soirée ensemble. L'équivalent des anciennes veillées de nos campagnes. Ce n'est pas sans raison d'ailleurs que la tradition chrétienne associe les repas partagés à des « agapes », du grec ἀγάπη (agapè), la dilection. Le partage du pain est précisément ce qui rend copain, c'est l'étymologie de ce mot. Contrairement à l'usage établi, un chrétien n'est pas un « frère », c'est un copain. Ce n'est pas le sang qui est commun, mais le pain.

Le plus intéressant est dans la suite du récit. Mais il ne s'agit plus ici des propos de l'Apôtre Paul. Il n'y a pas de suite logique entre le constat d'un repas non partagé et l'institution rituelle qui suit. Il s'agit d'une interpolation d'un bien mauvais grec qui n'est pas celui de l'Apôtre. On a visiblement inséré une notice eucharistique dans le texte de l'Apôtre Paul, pour, comme nous l'avons dit, revêtir le rite eucharistique de l'autorité du seul disciple de la première génération dont on détenait des « lettres ». En insérant la notice eucharistique, l'interpolateur a cherché à faire accroire que ce que Paul reprochait aux Corinthiens, ce n'était pas l'absence de partage, mais l'absence de la célébration eucharistique ! Mais peu importe, l'interpolation contient des éléments intéressants et révèle le processus de fabrication du rite de l'eucharistie qu'Ignace d'Antioche a substitué au « *repas du seigneur* ». Cette notice de mauvais grec contient en outre un hiatus que les cathares repèrent et exploitèrent.

L'interpolation commence par cette déclaration : « *Car moi j'ai recueilli / j'ai reçu en héritage, en provenance du seigneur ce qu'aussi je vous ai transmis, que le seigneur Jésus, la nuit où il fut livré, prit du pain et, ayant rendu grâces, il le rompit et dit : « Ceci, de moi, est le corps pour vous. Faites ceci en souvenir de moi. »* »⁶.

Analysons les informations données par l'interpolation :

« *la nuit où il fut livré* » : Manifestement, la Cène était étroitement liée à l'arrestation et à la mise à mort de Jésus. Cela confirme ce que nous disions précédemment, à savoir que la Pâque, aussi spéciale que mémorable célébrée par Jésus avec ses disciples, est liée à la « trahison » de Judas. Autrement dit, à la mise à mort de Jésus.

« *prit du pain et, ayant rendu grâces* » : Nous avons ici le substrat de la bénédiction du pain tel qu'il était toujours pratiqué par les cathares dix siècles plus tard, comme nous le verrons plus en détail par la suite.

« *le rompit et dit : « Ceci, de moi, est le corps pour vous »* » : Voilà le hiatus. Le texte grec dit littéralement « *Ceci, de moi, est le corps pour vous* », et non « *ceci est mon corps donné pour vous* » de l'évangile selon Luc⁷, ou « *mangez ceci est mon corps* » de l'évangile selon Matthieu⁸, ou tout simplement encore « *Ceci est mon corps* » de l'évangile selon

5. Voir à ce sujet André Sauge, *Jésus de Nazareth contre Jésus-Christ*, tome II, p. 239.

6. Traduction d'André Sauge qu'il nous a aimablement communiquée.

7. *Luc* 22 : 19.

8. *Matthieu* 26 : 26.

Marc⁹. Cette particularité semble bien indiquer qu'il n'est pas dit ici que le pain que Jésus vient de bénir et de rompre est son corps, et qu'il le donne en pâture à ses disciples. Cela ferait de Jésus l'instaurateur d'un rite de type anthropophage ou cannibale ! Mais ce bon sens ne dura guère. Ce verrou a sauté dans les évangiles synoptiques. Le Christ est sensée être « l'Agneau de Dieu », on peut donc le sacrifier et le manger. Les premiers interpolateurs n'imaginaient sans doute pas les répercussions aberrantes du Christ, « *Agneau de Dieu* », avec la montée en puissance de l'eucharistie. Le propos d'un polémiste catholique contre la lecture cathare de la Cène en est le triste exemple. Il soutient sans frémir que « *lors de la dernière Cène, le Christ donna à ses disciples sa chair et son sang sous forme de pain et de vin afin qu'ils mangent sans dégoût* »¹⁰.

Non, « *Ceci, de moi* » renvoie plutôt à l'action que Jésus est en train d'accomplir. Nous comprenons, que le geste de rompre le pain est le symbole de ce qu'il va immanquablement advenir à son corps. Il est dit ici que ce pain rompu doit être compris par les disciples comme une annonce que son corps va être rompu : « *Ceci, de moi, est le corps pour vous* ». Le texte le dit d'ailleurs plus loin, ce geste perpétue « *l'annonce de la mort du seigneur, jusqu'à ce qu'il soit revenu* ». Ce n'est pas encore l'affirmation que le pain serait son corps !

Il semble bien que les cathares aient connu ou repéré cette particularité, « *Ceci, de moi* », puisque les cathares soutenaient que Jésus avait désigné en réalité son corps en tant que médiateur de ses actions, et non le pain : « *les hérétiques disent que le pronom démonstratif « ceci » ne se réfère pas au pain qu'il tenait dans ses mains, qu'il bénissait, qu'il rompait et qu'il distribuait à ses disciples, mais se réfère à son corps qui accomplissait toutes ces choses* »¹¹.

Cette exégèse cathare est extrêmement pertinente. Elle renvoie bien au fait que Jésus a symbolisé son action et son devenir dans le pain qu'il a rompu et partagé avec ses disciples, invitant ainsi ses disciples à agir de même, c'est-à-dire à rompre aussi avec leur corps. Il n'a pas dit que le pain était son corps. La Cène qu'aurait alors célébrée Jésus prend un tout autre sens. Elle n'a rien à voir, répétons-le encore, avec une quelconque transmutation de la substance du pain en chair et en sang, comme cherchent à le faire accroire les textes des évangiles synoptiques remaniés par Ignace d'Antioche. Mais bien que Jésus symbolise toute son action et son ministère à travers cette image du pain qu'il rompt, et qui va déboucher, il le pressent, il le sait, sur une arrestation et une mise à mort par lapidation. Jésus ne pouvait pas deviner que son corps n'allait pas être rompu à coup de pierres, mais sur une croix.

L'évangile de Jean nous dit précisément qu'il avait déjà réchappé à une tentative de lapidation et que s'il entraînait de nouveau en Judée c'était ce qui l'attendait¹². Voilà sans doute pourquoi la dernière Pâque, bien spéciale et mémorable que Jésus avait célébrée avec ses disciples, avait été organisée en grand secret dans les murs de Jérusalem, l'ancre de tous les dangers. L'évangile de Luc le laisse clairement entendre. Il rapporte que Jésus a dit à deux disciples qu'il envoyait préparer la Pâque : « *quand vous serez entrés dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera, et vous direz au maître de la maison : Le maître te dit : Où est le lieu où je mangerai la Pâque avec mes disciples* » (Luc 22 : 8 – 11). Contact, intermédiaire, signe de reconnaissance et mot de passe, tout y est. Sinon, pourquoi aurait-il été nécessaire que Judas dise où se trouvait Jésus, si sa venue dans la ville n'avait pas été tenue en grand secret ? Les évangiles nous le disent, on cherchait à faire périr Jésus. Il était donc recherché pour ne pas dire traqué.

Toutes ces indications concordent pour penser que cette Pâque, si spéciale et mémorable que Jésus avait célébrée avec ses disciples, fut un événement historique et constitutif des toutes premières communautés chrétiennes.

« *Faites ceci en souvenir de moi* » : Il s'agit bien d'une célébration commémorative du ministère de Jésus qui a fini dramatiquement. Cette fin tragique, fonde et constitue la rupture des disciples de Jésus avec la Loi mosaïque, qui condamne¹³ et maudit¹⁴ Jésus. La Loi qui condamne Jésus à mort est condamnée en retour. Le supplice imposé à Jésus la dénonce. Elle est discréditée.

La mise à mort du « *maître* » n'est visiblement pas du tout passée chez ses disciples.

LE PAIN BÉNIT DES CATHARES

Les multiples dépositions des croyants cathares devant l'inquisition, ainsi que les ouvrages rédigés par

⁹. Marc 14 : 22.

¹⁰. *Contra hereticos* : « *Carnem vero suam et sanguinem suum in specie panis et vini in ultima coena, ut manducarent sine oris abhorritione, suis discipulis dedit* ».

¹¹. *Contra hereticos* : « *Sed haeretici dicunt quod illud, hoc, demonstrativum pronomen non refertur ad panem quem in manibus tenebat, et quem benedicebat, et quem frangebat, et suis discipulis distribuabat ; sed refertur ad corpus suum, quod haec omnia perficiebat* ».

¹². Cf. Jean 10 : 31 et 11 : 8.

¹³. Cf. Deutéronome 13 : 1 – 5.

¹⁴. Cf. Deutéronome 21 : 22 – 23.

les catholiques, nous donnent un aperçu clair de ce qu'était le Pain béni pour les cathares, son rite et son sens. Ce sens se recoupe avec ce que nous avons dégagé précédemment sur la Cène.

Pierre de Gaillac rapporte par exemple : « *ils disaient que le pain posé sur l'autel et béni par <le prêtre> avec les paroles avec lesquelles le Christ l'avait béni le jour de la Cène avec les apôtres, n'était pas le vrai corps du Christ, bien plus, il est illusoire et scandaleux de dire cela, car ce pain est le pain de la corruption, produit et issu des racines de la corruption. Mais le pain dont le Christ dit dans l'Évangile : « Prenez et mangez-en tous, etc. » est le Verbe de Dieu et le sang dont il dit lui-même qu'il est semblable au Verbe de Dieu, selon l'évangile du bienheureux Jean qui dit : « Au début était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu ». C'est pourquoi ils en concluaient que les paroles de Dieu étaient le pain dont il est question dans ledit évangile et, d'après ce qui suit, le susdit Verbe était le corps du Christ* »¹⁵. Autrement dit, l'hostie consacré par le prêtre reste une hostie, une simple pâte de pain non levé. Et les chrétiens cathares considéraient avec horreur que l'on puisse associer le pain béni à de la chair, « *produit et issu des racines de la corruption* », eux qui justement ne consommaient pas de cadavre.

Comme nous l'avons déjà dit, le pain béni était pour les cathares l'Évangile, révélé et personnifié par le Christ lui-même. Selon l'évangile de Jean, le Christ est « *le pain vivant qui est descendu du ciel* » (Jean 6 : 51). Les cathares associaient donc le pain béni à l'Évangile que Jésus avait enseigné et personnifié. C'est cette signification-là que Jésus avait faite en réalité lors de la Cène. Il n'a jamais voulu dire que le pain qu'il avait béni s'était transsubstantié en chair et en sang ! Pour les cathares, c'était précisément ce qui était « *illusoire et scandaleux de dire* ».

Comme le rapporte Ermengaud dans son *Contra hereticos*, les chrétiens cathares « *mangent la chair du Fils de l'homme et boivent son sang en écoutant la parole de Dieu* »¹⁶. C'est pourquoi, la chair et le sang du Christ était entendu comme « *parole Dieu* », comme Évangile donc. Le Corps du Christ c'est l'Évangile. Il était précisément le « *pain de Dieu* ». C'est bien ainsi que les cathares considéraient le Pain béni¹⁷.

Nous voyons bien que le pain béni cathare est sans aucun rapport avec l'eucharistie catholique. Pour les cathares, l'eucharistie était une mystification aussi vaine qu'abominable, un gros mensonge bien abject.

La déposition d'un autre croyant rapporte d'ailleurs très bien comment les cathares entendaient et célébraient la Cène : « *Il me dit qu'il avait béni le pain de la manière dont Dieu l'avait béni, et qu'il l'avait fait en représentation du sens dans lequel Dieu l'avaient béni. Ceux de l'Église romaine, pour ce sens, disaient que le pain devenait le corps de Dieu, mais il n'en était rien. Eux, les hérétiques, disaient que c'était du pain béni, et c'était ainsi, car c'est ainsi que Dieu avait institué le pain béni* »¹⁸.

Il ressort clairement de ce témoignage que les chrétiens cathares bénissaient le pain à table, exactement comme « *Dieu avait institué le pain béni* », et qu'ils le faisaient « *en représentation du sens dans lequel Dieu l'avaient béni* », c'est-à-dire comme symbole de cet Évangile personnifié par le Christ, mais aussi comme symbole du partage qu'exige la vie communautaire chrétienne.

En effet, partager le Pain béni chez les cathares n'était pas seulement une commémoration du Christ en tant qu'Évangile, mais aussi très concrètement, la mise en commun de ses biens et de sa personne. C'est la raison pour laquelle, les chrétiens cathares n'admettaient pas tous les croyants à leur table, autrement dit à partager le Pain béni avec eux. Nous le savons parce que les inquisiteurs font préciser dans les dépositions si le prévenu a mangé à la même table des « hérétiques » ou pas. Les inquisiteurs savaient qu'être admis à la table des « hérétiques » était un pas supplémentaire dans « l'hérésie ». Ils savaient qu'il y avait une progression dans l'Église cathare qui se parachevait par la réception de la Consolation. On devenait alors « *perfectus hereticus* », hérétique parachevé.

Cette progression commençait par l'écoute des prédications cathares. Pour les chrétiens cathares on été alors un simple auditeur. Si ces prédications entraînaient l'adhésion de cœur, on devenait un croyant, c'est-à-dire une personne qui souhaite un jour devenir un vrai et bon chrétien. On était alors admis dans l'Église cathare par le *melioramentum*, l'Amélioration. Et ce n'est seulement quand on commençait à être solidaire avec les membres de son Église, croyants ou chrétiens, en donnant de sa personne et de ses biens que l'on était admis à partager le Pain béni à la table des bons chrétiens ou bonnes chrétiennes. Et plus on était proche, à table, des bons chrétiens ou bonnes chrétiennes, plus on était un bon croyant. Les inquisiteurs l'avaient bien repéré.

C'est pourquoi les Chrétiens cathares appelaient également le Pain béni « *Pain de la fraction* », le pain du

¹⁵. Ms 4269 f° 54 v°. Déposition de Pierre de Gaillac, éditée et traduite par Annette Pales-Gobilliard, in *L'inquisiteur Geoffroy d'Ablis et les Cathares du Comté de Foix*, éditions du C.N.R.S., Paris, 1984, p. 335 – 336.

¹⁶. « Sed sunt quidam haeretici qui credunt, audiendo verbum Dei, se manducare carnem filii hominis et eius sanguinem bibere ».

¹⁷. Doat XXV, ff. 7 r°, 229 r° – v° et 210 v°.

¹⁸. Le registre d'inquisition de Pamier, éditions Privat, 1965, t. III, p. 134.

partage donc. Ce Pain béni partagé n'était pas qu'un rite symbolique, il renvoyait à une réalité des actes : mettre ses biens et sa personne au service de la communauté, l'Église des bons et vrais chrétiens. C'était là, d'ailleurs, l'engagement entier et total des chrétiens et chrétiennes eux-mêmes. Mis à part les quelques effets personnels et l'argent nécessaire à la vie courante, les chrétiens ou chrétiennes cathares ne possédaient plus rien en propre. Tout était mis en commun et redistribué selon les besoins de chacun. L'Église cathare avait développé avant l'heure l'idée de la péréquation. Mais il nous faut faire tout de même une précision. Quand on était chrétien ou chrétienne, on devait être autonome, gagner son pain. Chacun gérait par conséquent une partie de l'argent gagné par son travail. C'était le surplus seulement qui était remis à l'Église et redistribué. Et cela était laissé à l'appréciation de chacun. Pas de contrôle. C'est un point important à souligner. Le chrétien est un homme libre, il reste maître de ses choix et de ses actions. Il n'est pas dans une relation de dépendance ou d'obligation, mais dans une relation de confiance. Par ailleurs, il n'est pas en principe celui qui reçoit, mais celui qui donne. C'est en toute conscience et liberté que le chrétien ou la chrétienne mettait en commun son surplus. Ce surplus mis en commun permettait d'équilibrer les coûts de la vie et du ministère de chacun. Par exemple, les chrétiens qui partaient en tournée régulièrement ne pouvaient pas travailler, gagner leur pain pendant tout ce temps-là. L'Église donc suppléait en les défrayant. La solidarité jouait à plein dans l'Église cathare, et c'était bien là le signe de l'Esprit Saint en eux. On peut comprendre alors tout ce que signifiait pour eux le Pain béni, le Pain de la fraction, comme il l'appelait eux-mêmes. Bernard Gui nous le dit dans son manuel de l'inquisiteur : « *Le pain, ils l'appellent pain de la sainte oraison ou pain de la fraction ; leurs croyants le nomment pain béni ou pain signé* »¹⁹. Précisons que le terme « *Pain de la sainte oraison* » renvoie à la bénédiction qui se faisait au moyen d'un seul Notre Père. Quant au « *pain signé* » il s'agit d'une déformation de croyants mal dégrossis de leur catholicisme. Les cathares ne faisaient jamais le signe de la croix. Mais on comprend ce que ces croyants voulaient dire en réalité par « *pain signé* », il voulait dire que c'était un pain distinct des autres, un pain qui avait été béni.

Maintenant que nous avons compris le sens plénier du Pain béni, le Pain de la fraction, nous pouvons passer à son rite proprement dit. Le croisement des sources nous permet de le restituer.

Bernard Gui dit, dans son *Manuel de l'inquisiteur*, le résume très bien : « *Au début du repas, lorsqu'ils sont parmi leurs croyants, ou entre eux-mêmes, ils bénissent un pain ou un morceau de pain en le tenant dans leurs mains, avec un manuterge ou un tissu blanc suspendu à la nuque, en disant la prière du Notre Père et en rompant le pain en petits morceaux* ».

La déposition d'un croyant décrit le rite encore mieux : « *Lorsque toutes ces personnes furent réunies, que la table fut dressée, et qu'on eut posé le pain dessus, l'hérétique prit une serviette et en plaça un bout sur son épaule gauche, puis, de sa main droite nue, prit une miché de la table et l'enveloppa dans la serviette. Il tint la miché complètement enveloppée contre sa poitrine, de sorte qu'il ne la touchait pas de sa main nue, et debout avec les assistants, il disait à voix basses des mots que nul ne pouvait entendre. Après être resté ainsi le temps de deux Notre Père, en disant ces mots il tira son couteau, et coupa cette miché en longueur d'un côté à l'autre en autant de tranches qu'il y avait de personnes présentes. Quand il eut ainsi divisé cette miché, il s'assit, et les autres après lui, par ordre, de sorte que celui qui avait cru le premier s'asseyait d'abord, et après lui celui qui avait cru en second lieu, et ainsi de suite. L'hérétique donna alors le premier morceau à celui qui avait cru le premier, lequel dit en le prenant : « Bénissez, seigneur », et l'hérétique répondit : « Dieu vous bénisse ». Il en fut de même du second morceau qu'il donna au second croyant et ainsi de suite jusqu'à moi, qui étais le dernier, qui lui dis de même « Bénissez », comme les autres. Guillemette me dit alors que ce pain était béni, et nous le mangeâmes avant toute chose. Et quand nous portions pour la première fois ce pain à la bouche, nous disions « Bénissez, seigneur » et l'hérétique répondait « Dieu vous bénisse »²⁰.*

Tout d'abord nous pouvons constater que la bénédiction du pain précède le repas proprement dit. Nous savons par ailleurs que les mots murmurés pendant une durée estimée à la récitation de deux Notre Père correspondaient à un Notre Père et à la « secrète », une prière de bénédiction consécatoire qui était propre à chaque chrétien. Ensuite, le déposant précise que le chrétien utilisait son propre couteau pour découper le pain en tranche. On n'utilisait donc pas n'importe quel couteau. Un couteau d'un chrétien était en effet indemne de sang ou de chair. Il ne pouvait donc pas souiller le « *Pain de Dieu* ». Il n'avait pas servi à tuer quoi que ce soit ou à découper de la viande. Ensuite, les tranches de pain étaient remises au fur et à mesure qu'elles étaient coupées, du plus ancien dans la foi au plus jeune. Ainsi, chacun savait où il se situait dans l'Église cathare. Il est effectivement important que chacun sache se tenir à sa place. Il n'y a rien de pire qu'un jeune dans la foi agisse et se considère comme un ancien dans la foi. L'ancienneté chez les cathares avait effectivement une importance considérable. Elle attestait la ferme présence de l'Esprit Saint. Enfin, quand le chrétien tendait la tranche de pain vers le personne dédiée, celle-ci, avant de la prendre, demandait la

¹⁹. Traduction G. Mollat, *Manuel de l'inquisiteur*, Les Belles lettres, 2007, p. 21.

²⁰. Déposition d'Arnaud Sicre, traduite par Jean Duvernoy, in *Le registre D'inquisition de Jacques Fournier*, Bibliothèque des introuvables, volume III, p. 756.

bénédiction : « *Bénissez, pardonnez* ». Le bénédictité cathare comprenait en réalité toujours ces deux termes inséparables. Ils sont complémentaires et s'éclairent réciproquement.

Les plus anciennes dépositions rapportent aussi que pendant le repas, chacun devait dire le bénédictité au chrétien le plus ancien dans la foi à chaque fois qu'il mangeait un nouveau plat ou buvait de nouveau. Mais à l'époque de Pierre Authié, le bénédictité était dit visiblement une fois pour toute en début de repas.

Enfin, signalons que les chrétiens cathares n'utilisaient pas n'importe quelle serviette ou torchon, mais un manuterge de lin blanc. Ce manuterge devait être le compagnon de tout chrétien cathare. Il devait le porter constamment avec lui, tout comme l'évangélaire. Il pouvait servir également de nappe rituelle pour déposer évangélaire dessus, comme le stipule le rituel dit de Lyon. Nous voyons bien ici la similitude entre l'attention dévolue au Pain béni et à l'Évangile. Ils doivent tous deux être déposés sur un manuterge immaculé. Le Pain béni et l'Évangile se confondent chez les cathares, nous l'avons vu, c'était tout un pour eux comme cela l'est pour nous aujourd'hui..

Mais c'est Anselmo d'Allessandria, inquisiteur italien, dans son *Tractatus de hereticis*, qui donne le rite observé par les chrétiens cathares quand ils étaient entre eux, c'est-à-dire quand ils prenaient leur repas dans leur maison communautaire : « *Quand tous sont déjà assis à table et qu'on a mis au moins le pain et le vin, ou l'eau, selon l'époque²¹, tous se lèvent. L'Ancien prend un pain et le coupe sans le distribuer, et dit : « Bénissez-nous, pardonnez-nous ». Tous répondent : « Que le Père, le Fils et l'Esprit-Saint nous délivrent et pardonnent tous nos péchés ». Sur ce, ils disent tous le Notre Père. Après quoi, l'Ancien dit : « Adorons le Père, le Fils et l'Esprit-Saint ». Les autres répondent : « Cela est juste et digne ». L'Ancien dit alors : « Que la grâce de notre Seigneur soit toujours avec nous tous » et les autres répondent « Amen ». Après, l'Ancien dit encore « Bénissez-nous, pardonnez-nous », comme au-dessus. Ensuite, il donne à tous de ce pain, aux autres chrétiens et aux croyants. Et si ce pain béni n'est pas entièrement consommé pendant le repas, ce n'est pas agir purement pour eux que de le donner aux porcs »²².*

Les informations données par Anselmo d'Alessandria sont très importantes. Tout d'abord, le Notre Père était dit collectivement par tous les chrétiens et pas seulement par le chrétien le plus ancien dans la foi. Cela traduit bien l'idée que le pain béni est un moment de prière et de communion fraternelle. Ensuite le pain béni est lié à l'invocation la plus sacrée des cathares, l'adoration du Père, du Fils et du Saint Esprit, celle qui était suivie de prosternations dans l'Oraison. Les formules rituelles qui l'accompagnent sont d'ailleurs exactement les mêmes que celle de l'Oraison. On comprend alors pourquoi, les cathares appelaient le Pain béni : « *pain de la sainte oraison* ». Il y a présence spirituelle du Père, du Fils et du Saint Esprit dans la communauté rassemblée autour du pain en mémoire de Jésus et de l'Évangile qu'il avait transmis. C'est pourquoi le pain béni devenait éminemment sacré chez les cathares. Il avait été rendu sacré par cette communion et par la bénédiction consécatoire du plus ancien chrétien. Il fallait donc que ce pain béni soit entièrement consommé ou gardé précieusement dans un manuterge blanc pour être consommée au repas suivant. On ne jetait pas du pain béni aux cochons ! Nous savons par ailleurs que Pierre Authié poussait le souci du détail jusqu'à remettre aux croyants des manuterges blancs, qu'il transportait toujours avec lui, pour que le pain béni ne soit pas posé sur une quelconque serviette entachée de gras.

CONCLUSION

Quand Jésus célébra cette Pâque, si spéciale et mémorable, qui enclencha son arrestation, il entendait faire comprendre ainsi que son enseignement instaurait un passage, un changement, qui libérait de l'esclavage de la Loi mosaïque, au nom de la liberté qu'instaurait le règne de l'Esprit Saint, la puissance de dilection du Père. La Loi mosaïque et ses jugements étaient révoqués au profit de l'universalité de la grâce et de la dilection de Dieu. Jésus signifia également par le symbole d'un même pain partagé la constitution d'un nouveau peuple de Dieu et de l'instauration de son règne ici bas, celui de l'Esprit Saint, fondés sur la dilection qui entraîne fraternité et solidarité. Les castes, les classes sociales et les modèles sociaux, comme ceux du couple ou de la famille, étaient également révoqués, tout comme les biens et les richesses de ce monde. La voie, le chemin qu'inaugurait Jésus lors de cette Pâque, si spéciale et mémorable, était celui de la simplicité de vie. Vivre de peu et de dilection. Rompre enfin avec le corps. Ce dernier a pour destinée d'être mis en terre. Seul l'esprit redevenu saint est destiné à sortir de ce corps de mort.

C'est en réaction à cette nouvelle institution que Judas livra Jésus aux autorités juives qui cherchaient

²¹. Il faut se rappeler que les cathares jeûnaient au pain et à l'eau trois fois par semaine, et qu'ils suivaient de même trois carêmes de quarante jours, dont la première et dernière semaine étaient jeûnées au pain et à l'eau.

²². Traduction améliorée. Nous donnons ici le texte original : « *Quando omnes iam sedent ad mensam, appositis ad minus pane et vino, vel aqua pro tempore, omnes surgunt. Et ancianus accipit unum panem et incidit illum non dividendo, et dicit : « Benedicite, parcite nobis ». Et omnes respondent ut supra. Et sic dicunt omnes Pater noster. Quo finito, ancianus dicit : « Adoremus patrem et filium et spiritum sanctum ». Respondent ut supra. Et ille ait : « Gracia domini nostri », ut supra. Et illi respondent « Amen ». Et post ancianus ait : « Benedicite, parcite », ut supra. Et post dat omnibus de pane illo, et credentibus et aliis. Et si superfuerit de pane non facit mere si detur porcis ».*

depuis longtemps à le faire périr pour ses infractions à la Loi et ses blasphèmes. La suite, on la connaît. Jésus fut jugé et mis à mort au nom de la Loi : « *Nous, nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir* »²³.

La première génération de chrétiens, du temps de l'apôtre Paul, célébraient cette sortie du judaïsme que Jésus avait appelé de ses vœux lors de cette Pâque, si spéciale et mémorable qu'il avait célébrée avec ses disciples. Des communautés s'étaient constituées sur la base de la mise en commun des biens de chacun. Ces communautés prirent pour nom Églises et ses membres furent appelés chrétiens, non sur la base de la racine grecque de christos, mais sur la base de chrestos que l'on pourrait traduire par « bon homme ». Un chrétien c'est un bon homme et une chrétienne, une bonne femme. Cet engagement de vie communautaire se concrétisait par la célébration de la « *Cène du maître* », un repas partagé chaque soir, le seul vrai repas du monde antique. Pendant ce repas, on se remémorait l'enseignement de Jésus et on vivait concrètement le règne de l'Esprit Saint que Jésus avait appelé de ces vœux, par le partage et la mise en commun du pain. Ce n'est qu'après la destruction du temple de Jérusalem en 70, que des nostalgiques des cultes sacrificiels du temple et partisans de la Loi mosaïque renversèrent la « *Cène du maître* ». Ils en firent un rite cultuel qui consistait à sacrifier « *l'Agneau de Dieu* » en la personne du Christ. Ce concept fut intégré dans les évangiles édités et remaniés sous la ligne éditoriale d'Ignace d'Antioche. Un fervent partisan du sacrifice à tel point qu'il s'offrit lui-même en sacrifice aux dents des lions du cirque ! Ce curieux concept du Christ Agneau de Dieu déboucha sur le sacrement de l'Eucharistie catholique.

Les chrétiens cathares, les descendants en ligne directe des premiers chrétiens, sont restés fidèles au « repas du seigneur », dans sa pratique et dans son sens. La bénédiction du pain précédait chaque repas. Ils voyaient dans ce pain béni et partagé l'image vivante de cet Évangile révélé et enseigné par l'envoyé de Dieu. Ils y voyaient également le symbole même de leur engagement de vie communautaire. C'est pourquoi un chrétien cathare ne devait jamais manger seul en principe. Enfin, ils voyaient dans cette communion fraternelle autour du pain, la présence du Père, du Fils et du Saint Esprit.

Le rite était aussi sacré que sobre. Le plus ancien chrétien autour de la table prenait son manuterge blanc et le posait par une pointe sur son épaule. Il prenait ensuite le pain et le déposait dans le manuterge en serrant le pain contre sa poitrine. Alors, chacun se recueillait et un seul Notre Père était dit collectivement. À mi-voix pour celui qui tenait le pain et à voix basses par tous les autres chrétiens ou croyants admis à dire le Notre Père avec les chrétiens. Ce Notre Père collectif était suivi par la « *secrète* », une prière de bénédiction consécatoire propre à chaque chrétien ou chrétienne. Ensuite le pain était partagé avec un couteau indemne de violence et de sang, et chaque tranche découpée était distribuée au fur et à mesure à chaque convive, par ordre d'ancienneté dans la foi. Et quand on recevait cette tranche, on demandait la bénédiction et le pardon du consacrant que ce dernier donnait. Ensuite, chacun s'asseyait et avant de commencer de manger, chacun disait pour soi, collectivement, la demande de bénédiction et de pardon que l'officiant donnait de nouveau, collectivement. Cet aspect individuel et collectif du bénédicté est significatif. Il maintient, sans opposer ni les fondre, individualité et collectivité.

C'était là le rite habituel et commun. Pour les repas plus exceptionnels que l'on voulait marquer, une solennité supplémentaire était ajoutée en insérant le cœur de l'Oraison. La prosternation, qui devait normalement suivre l'adoration du Père, du Fils et du Saint Esprit, devait être alors remplacée par une profonde inclinaison du buste, certainement tête contre les mains croisées sur la table ou le dossier de chaise.

Ce sont ces deux rites, tels que nous venons de les synthétiser, que nous nous proposons de remettre en vigueur.

Remerciements à Renée Calmettes pour sa relecture

²³. Jean 19 : 7.